

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 988

présenté par
M. Véran

ARTICLE 25

Après l'alinéa 94, insérer l'alinéa suivant :

23° À l'article L. 175-2, les références : « L. 174-12 et L. 174-15-1 » sont remplacées par la référence : « et L. 174-12 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.